

## ELABORATION DU 3<sup>EME</sup> CONTRAT TERRITORIAL RE-SOURCES Synthèse de la concertation – Janvier 2021

### UN PROGRAMME POUR PRESERVER l'eau potable

- **En réponse à des constats de pollutions** aux nitrates et aux pesticides des masses d'eau
- **Sur 3 aires d'alimentation de captage (AAC)** : Varaize, Fraise Bois-Boulard et Anais, 23 300 ha et 30 communes
- **Financé** par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Aquitaine et le Département de Charente Maritime
- **Visant à définir** avec les acteurs locaux une stratégie de préservation des AAC par le biais d'actions de terrain vers des évolutions de pratiques agricoles et non agricoles.

### UN PROGRAMME BASE SUR LE dialogue et le volontariat

Les **actions** des contrats territoriaux Re-Sources sont **coconstruites** et mises en œuvre par les **acteurs locaux concernés et volontaires**. Depuis 2015, la **maîtrise d'ouvrage** de certaines actions **est partagée** avec les partenaires de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CDALR). Afin d'ouvrir encore plus ce modèle de gouvernance, les actions du 3<sup>ème</sup> contrat territorial Re-Sources seront intégrées aux autres projets de territoire.



### UN 3<sup>EME</sup> CONTRAT RE-SOURCES ELABORE par les acteurs du territoire

En 2020, avec l'appui des bureaux d'étude Envilys et Lisode, l'Agglomération de La Rochelle a organisé une **concertation multi-acteurs pour élaborer le 3<sup>ème</sup> contrat territorial (CT) Re-Sources**. Les 3 séries de 4 ateliers thématiques ont rassemblé **57 acteurs différents**.



